

N°32

Date de publication  
02 octobre 2024

Date d'observation  
01 octobre 2024

## Grandes cultures



### À retenir cette semaine

- Colza

Les situations en parcelles sont encore très hétérogènes avec des stades allant de 2 feuilles à plus de 10 feuilles. La météo de ces derniers jours et les prévisions annoncées ne sont pas particulièrement favorables au développement rapide du colza.

- Grosses altises adultes : pic de vol en cours, le risque existe pour les parcelles n'ayant pas atteint le stade 3/4 feuilles.
- Tenthrede de la rave : Des captures en baisse.
- Limaces : Des dégâts encore observés dans le réseau. A surveiller pour les parcelles avant 4 feuilles.



Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture



CHAMBRE  
D'AGRICULTURE  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



ARVALiS

Terres  
Inovia  
l'agronomie en mouvement

- **La note oiseaux :**

Les suivis des 30 dernières années en France, montrent une chute des effectifs d'oiseaux spécialistes des milieux agricoles (ex : Alouettes, Perdrix, Pipits, ...), et une relative stabilité ou augmentation chez les espèces généralistes (ex : Pigeons, Corneilles, Pies,...). Pour autant, les systèmes agricoles peuvent accueillir une grande diversité et quantité d'oiseaux, qui contribuent à son bon fonctionnement, et à la santé des cultures.



- **La note abeilles sauvages :**



La diversité de ce que nous pouvons nommer abeilles, regroupe près de 20 000 espèces dans le monde, sociales (+-20%) ou solitaires (+-80%), généralistes ou spécialistes, à langue courte ou longue pour butiner des fleurs à formes singulières. Elles incluent les bourdons. Leur importance dans la sécurité alimentaire mondiale est bien établie et des études concernant plusieurs cultures à des échelles locales font consensus : le rendement baisse lorsque l'abondance et la diversité des pollinisateurs diminuent.

- **Protection des pollinisateurs : REGLEMENTATION**

Pour plus d'informations : [LIEN](#)

- **La note Flore bords de champs :**



La flore herbacée sauvage des bords de champs est souvent peu considérée, sinon comme potentiel foyer d'adventices des cultures et perte de surface cultivée. Bien gérés, les bords de champs peuvent pourtant **limiter le développement d'adventices et comporter de nombreux atouts agro-écologiques**. Loin d'être marginal à l'échelle du paysage, un réseau de bords de champs herbacés bien formé, est aussi très important pour la biodiversité, la qualité de l'eau et le territoire.

- **La note coléoptères :**

Les Coléoptères représentent le groupe d'insectes le plus diversifié. Ces insectes occupent des fonctions très variées dans les écosystèmes (prédateurs, phytophages, pollinisateurs, décomposeurs, etc...). Dans les systèmes agricoles, ils sont parfois des ravageurs importants mais aussi des auxiliaires de premier ordre et assurent des « services écosystémiques » qui bénéficient à l'humanité. Leur rôle est parfois ambigu, certaines espèces pouvant être phytophages à l'état larvaire et prédatrices à l'état adulte. Plusieurs études européennes relèvent une chute moyenne de 70% de la biomasse d'insectes. Une grande partie est celles des Coléoptères.



- **La note papillons :**



Certaines espèces de papillons sont reconnues comme ravageurs des cultures. C'est au stade de larves (chenilles) que ces espèces peuvent causer des dégâts sur les végétaux. En parallèle, près de 90% des plantes à fleurs dans le monde dépendent, au moins en partie, de la pollinisation. Environ 35% de ce que nous mangeons est lié à l'action de ces insectes. En France, deux espèces sur trois de papillons dits « de jour » ont disparu d'au moins un département depuis le siècle dernier, soit 66% des espèces.



## **Résistance aux fongicides sur céréales à paille**

[Résistance aux fongicides sur céréales à paille - note commune 2024 | Ecophytopic](#)

- **Ambrosie : une adventice dangereuse pour la santé**

[NOTE NATIONALE AMBROISIE](#)

- **Datura : une plante envahissante en AuRA**

[FICHE DATURA](#)

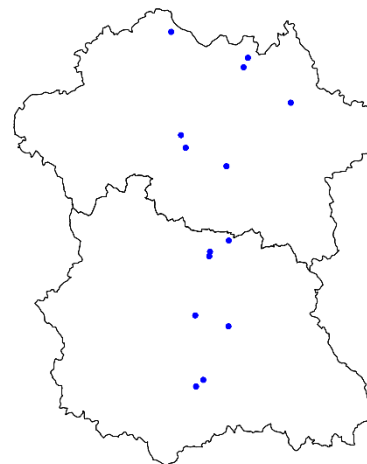


## Réseau 2024-2025

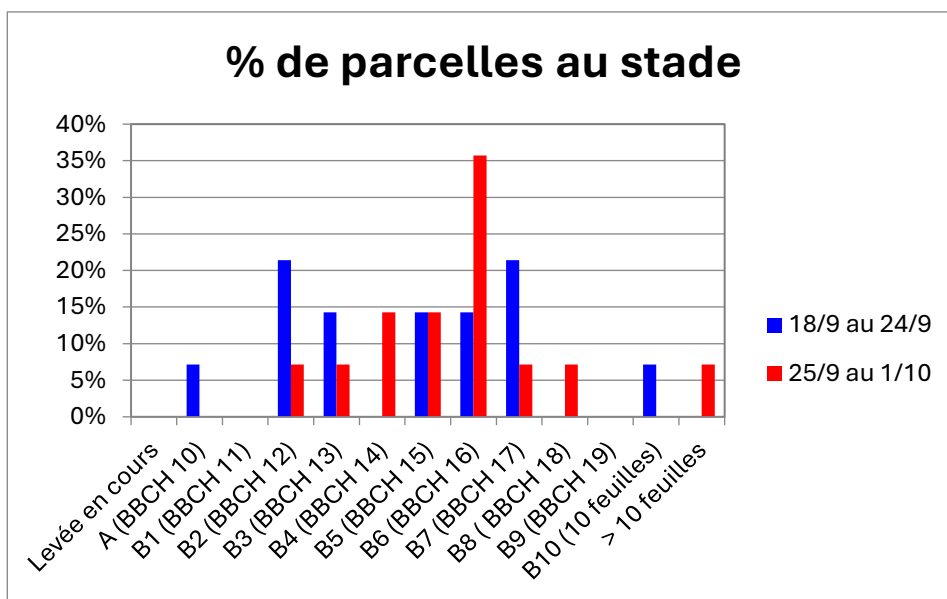
Parcelles BSV observées du 2024-09-30 au 2024-10-01

Le réseau est à ce jour composé de 17 parcelles dont 14 ont fait l'objet d'observations cette semaine :

- 7 parcelles dans l'Allier (03)
- 7 parcelles dans le Puy-de-Dôme (63)





## Stade et état des cultures



Selon les dates de semis et les précipitations enregistrées, les stades sont très hétérogènes d'une parcelle à l'autre, allant de 2 feuilles à plus de 10 feuilles pour les plus avancées.

## Ravageurs

- **Altises d'hiver et Altises des crucifères**

	Reconnaissance	Période de risque et seuil de risque
<b><u>Altises d'hiver ou grosses altises ADULTES</u></b>	<p>Gros coléoptère de 3 à 5 mm de long au corps noir et brillant avec des reflets bleus métalliques sur le dos. Les extrémités des pattes, des antennes et de la tête sont roux dorés. Elle est reconnaissable aussi par des « grosses cuisses » qui lui permettent de sauter pour se déplacer dans la parcelle.</p>  <p><i>Grosse altise adulte (Crédit : L. Jung, Terres Inovia)</i></p>	<p>De la levée au stade 3 feuilles</p> <p>80% de plantes touchées ET 25% de la surface foliaire détruite</p> <p>En cas de levée tardive (après le 1<sup>er</sup> octobre) et/ou de faible vitesse de développement des colzas, le seuil de nuisibilité est abaissé à 3 plantes sur 10 avec morsures.</p>
<b><u>Altises des crucifères ou petites altises</u></b>	<p>Petit coléoptère noir ou bicolore (noir, avec 1 ou 2 bandes longitudinales jaunes sur chaque élytre). Il mesure 2 à 2.5 mm.</p>  <p><i>Petites altises (Crédit : L. Jung, Terres Inovia)</i></p>	<p>De la levée au stade 3 feuilles</p> <p>80% de plantes touchées ET 25% de la surface foliaire détruite</p> <p>En cas de levée tardive (après le 1<sup>er</sup> octobre) et/ou de faible vitesse de développement des colzas, le seuil de nuisibilité est abaissé à 3 plantes sur 10 avec morsures.</p>

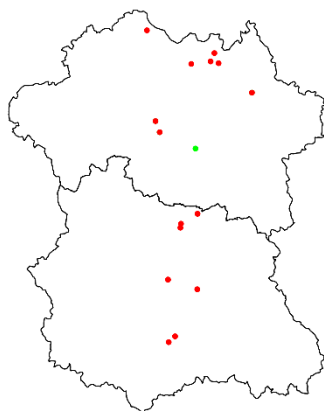
### Piégeage :

#### **Grosses altises adultes ou altises d'hiver :**

Sur 14 parcelles observées, 13 parcelles signalent des captures en cuvette avec un nombre d'individus moyen de 16.4 individus. Le stimulus thermique conduisant au déclenchement du vol généralisé a été observé dans la totalité de la région (baisse des températures en dessous de 20°C suivi d'une remontée au-dessus de 20°C). Le pic de vol est en cours !

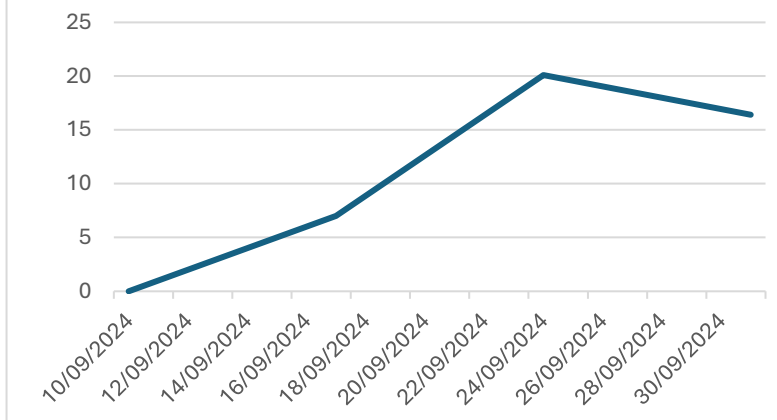
Rappel semaine précédente : 10 parcelles avec 21.4 individus en moyenne

Parcelles BSV observées du 2024-09-24 au 2024-10-01



Piege enterre : Nb d'altises d'hiver (grosses altises) : [ 0 - 10 ] [ 10 - 100 ]

### Nb d'altises par cuvette en moyenne (Réseau Auvergne) - moyenne parcelles avec piègeage



### Petites altises ou altises des crucifères :

Pas de captures signalées dans le réseau cette semaine.

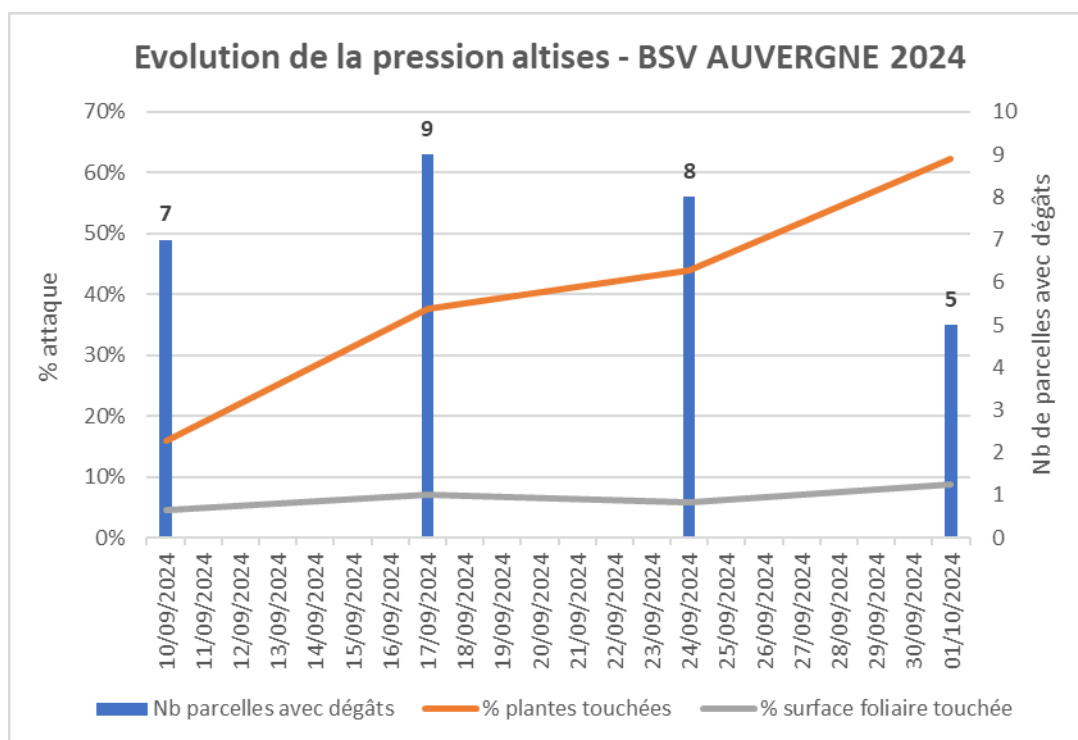
### Observation de dégâts sur plantes :

5 parcelles sur 5 observées présentent des plantes avec des morsures d'altises. Le taux de plantes touchées sur ces parcelles est en moyenne de 62.2% (de 1% à 80%).

*Rappel semaine précédente* : 8 parcelles avec 44% de plantes touchées en moyenne

4 parcelles signalent une surface foliaire détruite en cœur de parcelle de 8.8% de la surface foliaire totale en moyenne (de 5% à 10%)

*Rappel semaine précédente* : 5.9% de surface foliaire touchée en moyenne







Moins de 25 % de la surface touchée



Plus de 25 % de la surface touchée

### Analyse du risque :

Les captures de grosses altises s'intensifient et le pic de vol est atteint. Seules 2 parcelles du réseau sont encore au stade sensible (Chidrac & Aubiat, 63). Le seuil de 80% de plantes touchées est atteint pour ces deux parcelles, en revanche, le seuil de surface foliaire détruite n'est pas encore atteint.

⇒ Pour les parcelles ayant dépassé le stade 4 feuilles : le risque est **terminé**

⇒ Pour les parcelles n'ayant pas encore atteint le stade 4 feuilles : on considérera que le risque est **élevé**



Utilisez en priorité des moyens de lutte alternatifs aux traitements conventionnels, des méthodes biologiques ou des solutions de biocontrôle autorisées. En cas de nécessité d'intervention chimique de synthèse, privilégier des produits présentant le plus faible risque pour la santé et l'environnement.

### Leviers agronomiques :

⇒ Dans les zones où des repousses de colza sont présentes, la destruction de celles-ci entraîne un déplacement des populations de petites altises vers les parcelles nouvellement semées. Il est donc recommandé de maintenir les repousses sur les parcelles à proximité des parcelles de colza.

⇒ La technique alternative avec le plus d'efficacité pour se protéger des altises reste un semis précoce pour atteindre le stade 3-4 feuilles des colzas avant fin septembre.



Des résistances des altises aux produits phyto existent dans notre région.

Plus d'informations sur les résistances des altises sur le site : <https://www.r4p-inra.fr>



Plus d'informations sur les techniques alternatives de gestion de la grosse altise sur ECOPHYTOPIC :

<https://ecophytopic.fr/dephy/proteger/colza-des-solutions-contres-les-grosses-altises>

- **Charançon du bourgeon terminal (CBT)**

**Reconnaissance :**

Le CBT adulte mesure de 2.5 à 3.7 mm. Corps brillant et noir avec une pilosité courte clairsemée. Tâches latérales blanches entre le thorax et l'abdomen. Extrémités des pattes rousses.



Charançon du bourgeon terminal  
(Terres Inovia)



Baris (Terres Inovia)

Attention à ne pas confondre le CBT avec le baris des crucifères. Le baris présente un rostre beaucoup plus recourbé et sa nuisibilité pour la culture n'est pas avérée.

**Période de risque :** Du développement des premières larves jusqu'au décollement du bourgeon terminal. La lutte contre les larves étant impossible, **c'est l'arrivée des adultes qui va déclencher le début de la période de risque**. La cuvette jaune est indispensable pour effectuer ce piégeage. Les vols de CBT peuvent avoir lieu de fin septembre à l'entrée de l'hiver.

**Seuil indicatif de risque :** Aucun seuil pour ce ravageur.

La seule présence des adultes sur les parcelles, détectée par les captures dans les pièges sur végétation constitue un risque pour la culture. En effet, 10 à 15 jours après les premières captures, les femelles sont aptes à pondre. Les larves peuvent migrer des pétioles vers les cœurs et occasionner des dégâts importants par destruction du bourgeon terminal. Le risque de destruction du bourgeon terminal est d'autant plus élevé que le développement végétatif automnal est faible. **Attention, la simple présence du ravageur n'est pas le seul indicateur à prendre en compte ! (cf [Estimation du risque lié aux charançons du bourgeon terminal - Terres Inovia](#) )**

**Observation :** Pas de captures signalées dans le réseau.

**Analyse du risque :** Pas de capture à ce jour. A surveiller dans les prochaines semaines.



- **Tenthrede de la rave**

### **Reconnaissance :**



Tenthrede à l'état adulte (gauche) et larvaire (droite) (crédit : Terres Inovia)

La tenthrede est un hyménoptère qui à l'état adulte mesure 7 à 8 mm, présente un corps jaune orangé, à tête noire et aux ailes membraneuses. La larve mesure 20 à 50 mm. Elle est translucide, grisâtre voire verdâtre. Elle prend un aspect noirâtre en fin de développement et devient nuisible pour la culture en dévorant les feuilles.

**-Période de risque :** de la levée jusqu'à 6 feuilles.

**-Seuil indicatif de risque :** ¼ de la surface foliaire détruite.

### **-Observations :**

7 parcelles sur 8 signalent la capture en cuvette de tenthredes avec en moyenne 14 individus par piège (3 à 51).

*Rappel semaine précédente : 5 parcelles avec 49.2 individus en moyenne*

2 parcelles signalent la présence de larves en végétation sur en moyenne 5.5% des plantes (1 à 10%). Sur ces 2 parcelles, une destruction de surface foliaire est notée et représente en moyenne 2% de la surface foliaire totale (de 1% à 3%).

*Rappel semaine précédente : 3 parcelles avec 6.8% de plantes avec présence de larves et en moyenne 5% de surface foliaire détruite.*

### **Analyse de risque :**

Des signalements en baisse dans le réseau et des dégâts qui restent en dessous du seuil de risque mais peuvent évoluer extrêmement vite. Une observation quotidienne est obligatoire dès que l'on constate la présence de larves sur les plantes.

⇒ On considèrera que le risque est faible à modéré à l'échelle du réseau.



### **Risque prévisionnel :**

Les températures plus faibles et les précipitations annoncées cette fin de semaine sont plutôt défavorables au développement des tenthredes. Les parcelles ayant atteint le stade 6 feuilles sont désormais hors de la phase de risque.



## Autres ravageurs

- **Limaces**

Les conditions d'humidité sont propices à l'activité des limaces et le risque est accru sur sol motteux, avec résidus pailleux et fraîcheur.

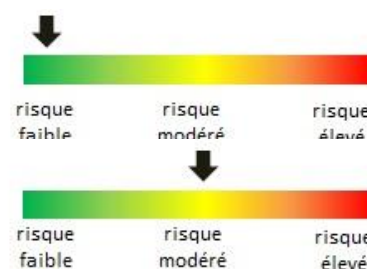
**Période de risque** depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles.

**Seuil indicatif de risque** : il n'y a pas de seuil indicatif de risque pour les limaces mais en cas de forte présence, la survie de la culture est en jeu.

**Observations** : 3 parcelles rapportent des dégâts, avec en moyenne 25.3% de surface foliaire détruite (1 à 60%). A noter que 86% des parcelles du réseau ont dépassé le stade sensible (3 feuilles).

### Analyse de risque :

- ⇒ On distinguera les parcelles ayant dépassé le stade 3 feuilles pour lesquelles le risque est faible.
- ⇒ Des parcelles égales ou avant 3 feuilles pour lesquelles la sensibilité est encore présente et le risque considéré comme modéré.



Des solutions de biocontrôle à base de phosphate ferrique existent.

## ANNEXE 1 : Mise en place des pièges

### Pièges à limace :

La pose des pièges doit être réalisée avant la levée de la culture. L'observation des limaces grises et noires se fait à l'aide de 4 pièges de 25x25 cm préalablement humidifiés par trempage, éloignés d'au moins 5m les uns des autres. Pour fixer les limaces et faciliter le comptage, il est possible d'ajouter quelques granulés anti-limaces sous le piège.

Attention, il est vivement déconseillé d'arroser le sol lors de la pose du piège, afin de bien voir la situation du risque telle qu'elle est.

Cette observation nécessite une attention particulière. En effet, le relevé des pièges doit s'effectuer en début de matinée en conditions fraîches et humides et en «grattant» la terre sous les pièges car les limaces sont généralement abritées entre les mottes dans les premiers cm du sol.



Piège à limace. (crédit D. Simmoneau)

### Cuvette jaune :

La plupart des insectes ravageurs du colza sont attirés par la couleur jaune. La cuvette jaune doit donc être posée juste au-dessus de la végétation.

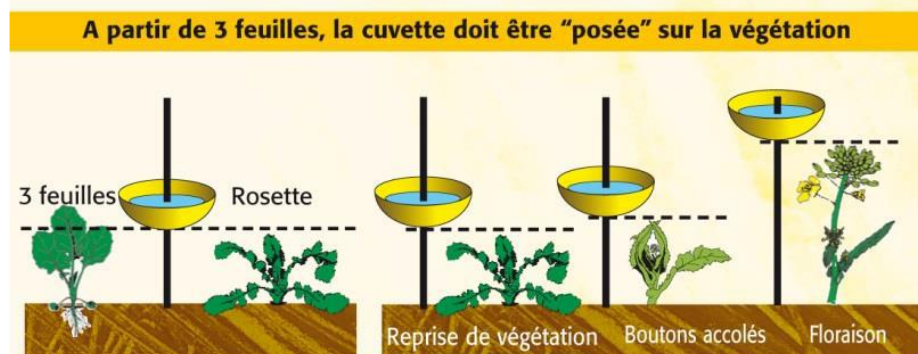


Schéma de la disposition de la cuvette jaune végétation

L'**altise d'hiver** fait exception à cette règle. En effet, il s'agit d'un insecte qui se déplace par des sauts. L'objectif est donc de capturer l'insecte lorsqu'il se déplace en enterrant la cuvette dans le sol. Seule 1-2 cm de rebord doivent dépasser du sol.



Schéma de la disposition de la cuvette jaune pour capturer l'altise d'hiver.

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :  
<http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures>

*Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation*

**Directeur de publication :** Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

**Coordonnées du référent :** Perrine VAURE (CRA AURA perrine.vaure@aura.chambagri.fr, 06 76 24 46 48)

**À partir d'observations réalisées par :** des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des lycées agricoles et avec la participation des agriculteurs.

*Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tous autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.*

*Action du plan Écophyto II +, piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec le soutien financier de l'Office français de la Biodiversité.*

